

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3695 - LUNDI 9 MARS 2020

ASSISTANCE

Le HCR lance un appel de fonds en faveur des réfugiés en RDC

L'agence onusienne et ses partenaires sont à la recherche d'un financement de l'ordre de six cent vingt et un millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés congolais qui ont fui dans les pays voisins en quête de sécurité ainsi qu'à leurs communautés d'accueil. A la suite des conflits armés récurrents. Des ressources additionnelles sont donc urgemment nécessaires pour aider les pays d'Afrique australe et de la région des Grands lacs qui accueillent plus de neuf cent mille réfugiés et demandeurs d'asile congolais.

Page x



Des déplacés dans un site à l'est de la RDC

FINANCES PUBLIQUES

L'UDPS fait la chasse à ses cadres véreux



Augustin Kabuya, Secrétaire général de l'UDPS

Face aux allégations d'enrichissement rapide et illicite de certains de ses membres, précisément ceux qui sont dans les institutions poli-

tiques du pays, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a pris l'option de creuser cette piste pour en savoir un peu plus. Il s'agit d'enquêter sur l'origine de la richesse des incriminés au regard des dénonciations d'enrichissements « illicites et scandaleux » qui accablent les nouveaux dirigeants.

Plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, il en découle

que l'UDPS compte désormais dans ses rangs de nouveaux riches dont plusieurs vivaient dans le dénuement le plus total avant leur nomination.

Page x

ENVIRONNEMENT

Didace Pembe note l'inopportunité d'une politique forestière

Le député national et président de l'Alliance des écologistes congolais (AECO-les Verts) conseille la mise en application du code forestier. Dans une interview accordée récemment au site Green RDC, le député Didace Pembe Bokiaga, trouve inopportun l'élaboration d'une politique forestière nationale pendant que le Code forestier existe déjà et souffre d'un manque d'applica-



Le député Didace Pembe

tion.

Rappelant l'atelier de l'élaboration de la politique forestière nationale tenu du 5 au 6 mars 2020 dont l'objectif était de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière dans le pays, cet ancien ministre de l'Environnement pense que l'arsenal juridique congolais a suffisamment traité de la problématique forestière.

Page x

FOOTBALL/ LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe rate sa « remontada »

Le seul représentant congolais resté en lice en Ligue des champions a vu son aventure s'arrêter en quarts des finales de cette compétition le samedi 7 mars à Kamalondo city au terme d'un match disputé qui l'a mis aux prises au Raja de

Casablanca. Après sa défaite concédée à l'aller (0 but à 2), les poulains de Pamphile Mihayo n'ont hélas pu rétablir l'équilibre, se contentant juste d'un petit but du reste insuffisant pour les remettre dans le sens de la course. Malgré leur

victoire (1-0), Mazembe quitte la compétition, alors qu'il était sur le point de renverser la vapeur, n'eût été le penalty raté par Jackson Muleka. Les marocains ont su conserver leur léger avantage jusqu'à la fin du match.

ÉDITORIAL

Part de contrat

Petit-à-petit, les infrastructures d'intégration se mettent en place en Afrique centrale. La sous-région qui n'a pas toujours bonne presse dans ce domaine, y compris dans bien d'autres, peut avoir pour devise d'aller son chemin en silence, l'essentiel étant qu'elle ne baisse pas les bras dans la mise en œuvre de ses projets intégrateurs.

C'est dans cette optique qu'a été mise en service, le 6 mars, par le président Denis Sassou N'Guesso, la route reliant, à partir du département de la Sangha, le Nord du Congo au Sud du Cameroun. L'appui de la Banque africaine de développement (BAD), dont l'une des missions est d'accompagner l'Afrique sur le chemin de son indépendance économique a été déterminant pour l'accomplissement de cette belle œuvre.

Malgré la crise, le Congo poursuit le financement d'initiatives qui lui permettront, à terme, de remplir son contrat avec ses voisins en matière de liaisons terrestres. Il y a quelques années, le même effort que celui qui vient d'être réalisé avec le Cameroun l'a été en direction du Gabon au départ des localités de la Cuvette Ouest. Aujourd'hui, on se rend plus facilement dans ce pays voisin au volant de sa voiture ou en empruntant un moyen de transport en commun.

Dans le même élan, grâce à l'appui du même bailleur, la BAD, le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa est un projet dont les études, de source proche du dossier, sont suffisamment avancées. Les experts et les opérateurs économiques des deux pays, et au-delà, des différentes régions du continent sont d'avis qu'une fois concrétisé, cet ouvrage assurera une meilleure visibilité des échanges intra africains, l'un des objectifs auxquels s'est assigné la zone de libre-échange continentale en construction.

Comme l'Afrique centrale, ce n'est pas seulement le Congo, le Cameroun ou la République démocratique du Congo, on devrait se féliciter du lancement par les autorités tchadiennes et camerounaises, du pont reliant leurs deux pays sur le fleuve Logone. Le 27 février, le président Idriss Deby Itno a donné le coup d'envoi de la construction de l'ouvrage en présence du Premier ministre du Cameroun, Joseph Dion Nguté. S'ils poursuivent sur cette lancée, les dirigeants d'Afrique centrale auront franchi un pas important dans le rapprochement des peuples de cette riche partie du continent qui est au cœur des enjeux de son développement.

Le Courrier de Kinshasa

FINANCES PUBLIQUES

L'UDPS se lance dans la moralisation de ses cadres

Face aux allégations d'enrichissement rapide et illicite de certains de ses membres, précisément ceux qui sont dans les institutions politiques du pays, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a pris l'option de creuser cette piste pour en savoir un peu plus.



Le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya

Il s'agit fondamentalement d'enquêter sur l'origine de la richesse des incriminés au regard des dénonciations d'enrichissements « illicites et scandaleux » qui accablent les nouveaux dirigeants. Plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, il en découle que l'UDPS compte désormais dans ses rangs de nouveaux riches dont plusieurs vivaient dans le dénuement le plus total avant leur nomination. Le parti de Tshisekedi veut enquêter et, éventuellement, sanctionner les coupables.

Ceci nécessite la constitution d'une commission d'enquête. Les membres de ladite structure ne sont pas encore connus, mais auraient tous des compétences juridiques. Reste à déterminer la du-

rée des enquêtes. « Nous avons levé l'option de mettre en place une commission qui doit mener des enquêtes pour recevoir aussi certaines preuves, puisque nous ne pouvons pas faire semblant comme si on gérait notre propre boutique. Nous gérons la République. À quoi va servir la lutte pendant trente sept ans, si nous, on savait qu'une fois arrivés pouvoir, nous allons faire ce que nous avons critiqué hier », a indiqué le secrétaire général intérimaire de l'UDPS. Et d'ajouter que s'il s'avère, au terme de l'enquête, que des personnalités sont coupables, elles pourraient se voir retirer la confiance du parti. Et ceux qui auraient porté de fausses accusations pourraient se voir traî-

ner en justice.

La logique de cette démarche, à en croire d'autres sources au sein du parti, consiste à assainir le parti en le débarrassant des brebis galeuses. Il s'agit de faire redorer au parti son blason terni notamment par plusieurs scandales financiers impliquant ses membres œuvrant dans les institutions. « Si nous constatons, à partir des enquêtes que telle ou telle personne est incriminée, ou soit telle a dénoncé injustement, nous serons obligés de tirer toutes les conséquences possibles pour faire respecter la dignité de tout un chacun. On doit aller jusqu'au bout avec cette logique pour servir d'exemple », a ajouté Augustin Kabuya.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand reporter : Nestor Ngampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteurs en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces
: Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngoni /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

Didace Pembe note l'inopportunité d'une politique forestière

Le député national et président de l'Alliance des écologistes congolais (AECO-les Verts) conseille, à la place, la mise en application du code forestier.

Dans une interview accordée en début de week-end au site Green RDC, le député national et président de l'Alliance des écologistes congolais (AECO-les Verts), Didace Pembe Bokiaga, trouve inopportun l'élaboration d'une politique forestière nationale pendant que le code forestier existe déjà et souffre d'un manque d'application. Rappelant l'atelier de l'élaboration de la politique forestière nationale tenu du 5 au

« J'encourage l'initiative. cependant, je pense que l'arsenal juridique congolais a suffisamment traité de la problématique forestière »

6 mars 2020, dont le principal objectif a été de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière dans le pays, cet ancien ministre de l'Environnement dit : « *J'encourage l'initiative. cependant, je pense que l'arsenal juridique congolais a suffisamment traité de la problématique forestière* ». Certes, a-t-il indiqué, il faut des mises à jour, mais l'application du Code forestier peut, à elle seule, remédier à un grand nombre de problèmes que connaît le secteur du bois en RDC.

L'encadrement du secteur forestier

L'ancien ministre chargé de l'Environnement et président des Verts congolais propose, comme pistes de solution, l'encadrement du secteur forestier. Didace Pembe conseille notamment l'octroi des permis de coupe artisanale, mais également la création d'une corporation des coupeurs artisanaux permettant de réglementer ou de réguler ce secteur. Pour le député national et président de



Didace Pembe Bokiaga/DR

l'AECO-les Verts, en effet, la conservation des forêts de la RDC ne doit pas être un frein pour le développement du pays. « *Il faut une exploitation rationnelle de ces ressources en vue de générer des emplois et participer à la lutte contre la pauvreté* », a-t-il insisté.

Le ministère de l'Environnement et Développement durable avait lancé, le mercredi 4 mars, à Béatrice Hôtel les travaux d'élaboration de la politique forestière nationale. Le gouvernement congolais a indiqué qu'il était inconcevable que le pays, avec plus de 60% de superficie

du deuxième massif forestier, ne puisse disposer d'une politique forestière. C'est ainsi qu'avec l'aide de la coopération japonaise et allemande, le ministère a réuni tous les acteurs du secteur de l'environnement pour élaborer ce document.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

Le HCR lance un appel de fonds en faveur des réfugiés en RDC

L'agence onusienne et ses partenaires sont à la recherche d'un financement de l'ordre de six cent vingt et un millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés congolais qui ont fui dans les pays voisins en quête de sécurité ainsi qu'à leurs communautés d'accueil.

A la Suite des conflits armés récurrents, des milliers de Congolais ont été contraints de fuir leur pays. Selon les statistiques du HCR, la RDC compte aujourd'hui plus de cinq millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont certaines ont été déracinées à plusieurs reprises. « *Plus de deux millions de personnes ont été nouvellement déplacées au Nord et au Sud-Kivu, ainsi que dans les provinces de l'Ituri, au cours des dix-huit derniers mois* », précise un communiqué de presse de cette institution onusienne.

Le HCR fait savoir, en

outre, qu'un plan d'aide humanitaire (HRP) spécifique à la RDC a été lancé récemment, ciblant quelque huit millions de personnes dans le besoin à l'intérieur du pays. Outre ses propres réfugiés, la RDC continue d'accueillir plus de cinq cent mille réfugiés du Burundi, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Soudan du Sud, qui ont fui leur pays en quête de protection internationale.

La crise en RDC demeure l'une des situations humanitaires les plus complexes et les plus prolongées

d'Afrique. Des ressources additionnelles sont urgentement nécessaires pour venir en aide aux pays d'Afrique australe et de la région des Grands lacs qui accueillent plus de neuf cent mille réfugiés et demandeurs d'asile congolais. Les réfugiés de la RDC ont fui en quête de sécurité vers des endroits où les communautés d'accueil sont déjà sous pression et ne disposent que de faibles ressources.

Détérioration de la situation sécuritaire

La situation sécuritaire de-

meure fragile surtout dans les provinces de l'Est. Selon le HCR, des attaques violentes et récurrentes ont entraîné de nombreuses pertes en vie humaine et la destruction de communautés. « *Dans l'est du pays, la situation sécuritaire se détériore et les civils sont de plus en plus souvent pris pour cible, tandis que des violations fréquentes des droits de l'homme continuent d'être perpétrées par divers groupes armés* », annonce le HCR

En raison des violences, des dizaines de milliers de

nouveaux réfugiés ont fui par-delà les frontières depuis début 2019. Bien que les pays d'Afrique australe et de la région des Grands lacs accueillent généreusement près d'un million de réfugiés et de demandeurs d'asile congolais, les ressources disponibles diminuent depuis quelques années et ne permettent pas de répondre suffisamment aux besoins en matière de protection, d'abris, de sécurité alimentaire, de santé et autres besoins élémentaires, ni de satisfaire aux normes minimales en matière d'action humanitaire. Dans de nombreux pays d'asile, les installations et les camps de réfugiés sont déjà à pleine capacité. Le soutien aux activités visant à assurer les moyens d'existence est limité, ce qui prolonge la dépendance des réfugiés à l'égard de l'aide humanitaire.

Blandine Lusimana

« Plus de deux millions de personnes ont été nouvellement déplacées au Nord et au Sud-Kivu, ainsi que dans les provinces de l'Ituri, au cours des dix-huit derniers mois »

GLOBAL DESIGN ACTION

L'appel à candidatures court jusqu'au 25 mars

Ouverte aux artistes depuis le 2 mars, la sollicitation leur offre l'opportunité de soumettre des propositions pour l'ensemble des événements prévus cette année autour du design à l'initiative de Tankila studio et Congo Design Arts (CDA) à commencer par la Kin design week en avril suivie des CDA Projects (Fashion Project, Design Project et Architecture Project) aux mois de juin et octobre.

Comme l'indique son nom, Global design action est un projet global qui aborde le design dans sa diversité. Il s'inscrit dans la continuité de la conférence « Design made in Kinshasa, Fiction ou réalité ? » tenue il y a trois ans, en janvier 2017, par Polyvart et CDA. L'appel à candidatures lancé le 2 mars constitue le point de départ de l'ouverture de l'initiative conjointe née de cette réflexion préliminaire murie par les designers Cédric Nzolo et Jean-Jacques Tankwey Mulut. Elle a fait suite à leur rencontre avec quelques designers de la ville le 28 février précédée par la conférence de presse tenue le 20 février où Cédric Nzolo (Congo Design Arts) et Jean-Jacques Tankwey (Tankila studio) ont présenté les principales articulations du Global design ac-



Cédric Nzolo et Jean-Jacques Tankwey Mulut présentant le projet Global design action à la presse (Adiac)

tion. C'est dans un premier temps en prévision de la Kin Design Week (Kindeswe), salon international du design mobilier et textile, que les artistes ont été invités à proposer leurs candidatures.

Événement de lancement du Global design action la Kindeswe va se tenir à l'Académie des beaux-arts, du 24 avril au 1er mai, sous la conduite du Tankila studio. Il est organisé dans la double ambition de « contribuer à la structuration du marché local » et de « la pro-

motion de l'industrie du design mobilier et textile Made in Africa ».

Aussi, dans la première perspective, il est dès lors question de créer une synergie autour des quelques entreprises établies mais aussi en gestation. D'où l'organisation d'une série d'ateliers d'échanges entre designers locaux et internationaux au travers de formations en entrepreneuriat créatif, un partage d'informations et des ressources de sorte à établir les bases d'un réseau efficient à l'échelle continentale.

Par ailleurs, la Kindeswe prévoit aussi une exposition, question d'offrir une vitrine au savoir-faire des designers congolais, de la diaspora et étrangers. L'on note que, dans l'ensemble, la rencontre va se décliner en six activités : Kindeswe sala/ workshop, Kindeswe talks, Kindeswe yataso, Kindeswe tala tala, Kindeswe tonga et Kindeswe networking. À cet effet, l'événement espère être tout à la fois un lieu privilégié pour un rendez-vous d'affaires, favoriser le réseautage

des artistes qui serve à promouvoir et célébrer l'innovation dans le domaine du design mobilier et textile. De leur côté, les CDA projects entendent contribuer à développer les compétences des designers quitte à collaborer activement au renforcement de leurs capacités dans le but cette fois d'affirmer la créativité « Made in DRC ». Ce, à travers les différents échanges qui se tiendront en juin lors du CDA fashion project, le volet consacré à l'univers des métiers de la mode et le CDA design project, sur le design de surface, d'objets et la pratique de cet art caractérisé par une recherche esthétique et conceptuelle. Mais aussi à l'occasion du CDA architecture project, le dernier rendez-vous du Global design action qui lui sera centré sur les propositions et réalisations des architectes et designers d'espaces. Il laissera libre cours aux projets portant sur la conception d'espaces, la conservation et valorisation du patrimoine architectural comme valeur créative. à ce titre, le CDA architecture project se propose de susciter un dialogue entre designers d'espaces, architectes et chercheurs autour de leurs visions sur les espaces bâtis et du vécu.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CORONAVIRUS

L'épidémie progresse et fait dégringoler les bourses du monde entier

Londres, Francfort, Paris, Madrid, Milan : l'épidémie du nouveau coronavirus faisait plonger vendredi les bourses européennes, dans le sillage des marchés asiatiques, confirmant la crainte de conséquences économiques à long terme pour le monde entier.

L'épidémie de Covid-19 affecte dorénavant tous les continents, sauf l'Antarctique, et le nombre de cas dans le monde approchait la barre des 100.000.

Emporté par l'angoisse liée aux conséquences économiques de l'épidémie, le pétrole a brièvement perdu plus de 5% vendredi, le Brent tombant à un niveau inédit depuis juillet 2017 (47,02 dollars). Idem à New York où le baril américain de WTI est tombé un temps à 43,28 dollars, un plus bas depuis fin 2018.

Après la fermeture à -2,72% de la Bourse de Tokyo, les places financières européennes déprimaient toutes, accusant des baisses de 4% à Paris, -3,23% à Londres, -3,60% à Francfort. Cette épidémie pourrait coûter 211 milliards de dollars aux économies de la zone Asie-Pacifique cette année et faire tomber sa croissance à son plus bas niveau depuis plus d'une décennie, a mis en garde vendredi S&P Global Ratings. Vendredi, la progression du virus restait contenue en

Chine, avec trente nouveaux décès, le chiffre le plus bas depuis le 27 février.

La Chine, où l'épidémie est apparue fin décembre, concentre 80.552 des cas et 3.042 décès, et des dizaines de millions de personnes ont été confinées.

- Fin de quarantaine ? - La province du Hubei pourrait bientôt être rouverte, plus d'un mois après sa fermeture pour endiguer la maladie, a laissé entendre vendredi le secrétaire général adjoint du gouvernement, Ding Xiangyang. «*Le jour que tout le monde attend ne devrait plus être si loin que ça*», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Les mesures prises par les pays pour lutter contre l'épidémie doivent respecter les droits humains et être «*proportionnées au risque évalué*», a averti vendredi la Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme.

La maladie Covid-19 «*est un test pour nos sociétés*», a déclaré Michelle Bachelet, réclamant un soutien économique

aux personnes qui ne peuvent plus travailler en raison de l'épidémie, notamment celles qui sont confinées ou en quarantaine.

L'épidémie, qui perturbe la vie quotidienne dans un nombre croissant de pays, risque aussi de tendre les relations entre Etats, à commencer par le Japon et la Corée du Sud. Séoul a menacé vendredi de prendre des représailles contre les mesures «*irrationnelles*» de quarantaine imposées par Tokyo aux personnes arrivant en provenance du Corée du Sud, et accusé le Japon d'arrière-pensées politiques. Nombre de pays prennent des mesures d'interdiction de territoire ou de quarantaine pour des voyageurs provenant des pays touchés.

36 pays ont déjà imposé une interdiction totale d'entrée aux personnes arrivant de Corée du Sud, selon Séoul, et 22 autres ont pris des mesures de quarantaine.

La maladie, qui a contaminé plus de 98.123 personnes et

fait plus de 3.385 morts dans 87 pays et territoires continue de se propager. Un premier cas a été détecté jeudi au Vatican, un autre au Cameroun. En Serbie, le premier cas a été dépisté chez un homme qui a séjourné en Hongrie. En Slovaquie, il s'agit d'un homme revenant de Venise. En Egypte, les autorités ont détecté 12 cas parmi le personnel à bord d'un bateau de croisière sur le Nil.

Les populations se ruent sur les masques, désinfectants, gants ou combinaisons de protection, seuls remparts connus contre le virus en l'absence de vaccin. Pour garantir un approvisionnement suffisant, nombreux sont les Etats à prendre des décrets pour interdire l'exportation du matériel médical. L'épidémie révèle les failles dans les systèmes médicaux. Ainsi, aux Etats-Unis, le principal syndicat infirmier a dénoncé l'état d'impréparation de nombreux hôpitaux, s'inquiétant du manque d'équipement et d'information pour les professionnels de santé. Le

Congrès a approuvé à la quasi-unanimité un plan d'urgence de 8,3 milliards de dollars pour financer la lutte contre le coronavirus, qui a contaminé plus de 180 personnes et fait au moins 12 morts dans le pays. Le vice-président Mike Pence, chargé de coordonner la réponse à l'épidémie, a reconnu que le pays ne disposait pas d'assez de tests pour satisfaire la demande attendue.

Autres mesures de précaution prises par la plupart des gouvernements concernés : le report ou l'annulation des événements de grande ampleur. Les compétitions sportives sont affectées les unes après les autres. Dernière en date : les courses cyclistes italiennes de Milan-Sanremo et de Tirreno-Adriatico. L'industrie du cinéma indien a annoncé vendredi le report de sa grand-messe annuelle, l'International Indian Film Academy (IIFA), équivalent des Oscars pour Bollywood, qui devait se tenir le 27 mars à Indore.

D'après AFP

La Cnuced inquiète de l'impact négatif de l'épidémie sur l'économie mondiale

Dans l'idée d'attirer l'attention des gouvernements et de la communauté internationale sur les effets négatifs du Covid-19 sur l'économie mondiale, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) a publié, le 6 mars, un rapport sur la question.

Selon ce rapport, en dehors du fait que cette épidémie ne cesse de s'étendre dans le monde en faisant plusieurs victimes, le coronavirus bouscule également les chaînes de production mondiale. Manifestant son désarroi sur les conséquences de l'épidémie sur la chaîne de production mondiale, l'institution onusienne souligne dans son expertise que, la Chine a enregistré au mois de février dernier, une réduction spectaculaire de son indice directeur des achats du secteur manufacturier qui a atteint trente-sept et demi, son plus bas niveau depuis 2004. «*Cette baisse implique une réduction de 2% de la production sur une base annuelle. La contraction est la conséquence directe de la propagation du nouveau coronavirus. Elle a déjà des répercussions sur l'économie mondiale. Car, elle a entraîné jusqu'à présent une baisse estimée à environ cinquante milliards de dollars dans tous les pays*», indique le rapport, en précisant que la baisse observée en février 2020, répartie sur l'année, équivaut à 2% de l'offre des biens intermédiaires. Ainsi, outre ses effets inquiétants sur la vie humaine, le Covid-19 pourrait ralentir considérablement non seulement l'économie chinoise mais aussi l'économie mondiale. D'autant plus, la Chine était devenue la plaque tournante manufacturière de nombreuses opérations commerciales mondiales.

«*Toute perturbation de la production chinoise devrait avoir des répercussions ailleurs, notamment dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Les*

secteurs les plus touchés sont les instruments de précision, la machinerie, l'automobile et les équipements de communication. Toute perturbation significative de l'approvisionnement de la Chine dans ces secteurs est censée affecter largement les producteurs du reste du monde », précise encore l'expertise.

L'UE, les Etats-Unis, le Japon et la Corée sont parmi les économies les plus touchées

Dans son document, la Cnuced signifie que même si Beijing arrive à circonscrire l'épidémie, le fait que les fournisseurs chinois sont essentiels pour de nombreuses entreprises dans le monde, cela implique que toute perturbation en Chine se fera également sentir en dehors des frontières du pays. Ce qui aura un impact sur les chaînes de valeur régionales européennes, américaines et Est-asiatiques. Ainsi, parmi les économies les plus touchées figurent l'Union européenne avec notamment un impact dans les secteurs des machines, de l'automobile et des produits chimiques. Les autres économies les plus touchées sont les Etats-Unis, le Japon, la République de Corée, le Taïwan et le Viet Nam.

«*Certains constructeurs automobiles européens peuvent être confrontés à une pénurie grave de composants essentiels pour leurs activités. Les entreprises japonaises peuvent aussi avoir des difficultés à obtenir les pièces nécessaires à l'assemblage des appareils photo numériques et bien d'autres* », conclut la Cnuced.

Rock Ngassakys



AfricSearch Togo recrute pour
Le Fonds Africain de Garantie et de
Coopération Economique (FAGACE) :
UN DIRECTEUR GENERAL (H/F)



FAGACE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Lieu du poste : Cotonou (Bénin)

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général est garant de la gestion technique, financière et administrative du Fonds et le représente devant les tiers.

Principales missions et Responsabilités

- Préparer et soumettre à l'adoption du Conseil d'Administration, le budget, les états financiers, le rapport annuel et le plan de développement du Fonds;
- Doter et optimiser les compétences et motiver le personnel du Fonds, dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'Administration;
- Mettre en œuvre la politique d'investissement et de gestion des ressources du Fonds;
- Mettre en place un plan stratégique qui sera approuvé par les instances du Fonds.

Profil recherché

- Avoir un diplôme de niveau BAC + 5 dans l'un des domaines suivants: Banque, Economie, Finance, Gestion d'entreprise, Management, Droit des Affaires, Statistiques, Planification, ou Gestion de projets ou équivalent;
- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, dont cinq (5) ans au moins à la tête d'une Institution Financière Nationale ou Internationale ou d'une Administration Publique chargée des affaires économiques et financières;
- Etre âgé de 35 ans au moins à 65 ans au plus au 31 décembre 2019;
- Etre un ressortissant d'un des 14 Etats membres à l'exclusion des pays non éligibles (le Bénin, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo);
- Maîtriser le français (parlé et écrit) et avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou du portugais (un atout).

Pour postuler

Envoyer votre dossier de candidature à l'adresse infotg@africsearch.com ou à AfricSearch Togo 63, Bd du 13 janvier BP : 81793. Tél.: (228) 22 20 21 04 en indiquant les références du poste à pourvoir.

Date limite de dépôt des candidatures, le 26 Mars 2020 à 18h00 TU.

Retrouvez le descriptif du poste et la composition du dossier de candidature sur les sites : www.africsearch.com et www.le-fagace.org.

MŒURS

La couche juvénile exposée au phénomène « bébés noirs »

Le Centre de recherche et d'étude en sciences sociales et humaines (Cressh) a révélé, le 6 mars, que le phénomène « bébés noirs » concerne les jeunes scolarisés et déscolarisés des agglomérations du pays.

Le directeur du Cressh, Guy Moussavou, a indiqué qu'une enquête a été réalisée à Brazzaville dans les lieux de refuge des «bébés noirs». Elle a porté sur leurs identités, caractéristiques, modes opératoires, actes sur la population congolaise. Les résultats ont été publiés à l'occasion de la journée scientifique organisée sur le thème « phénomène bébés noirs : l'appropriation de la cité à l'insertion socio-professionnelle ». Le Cressh notifie que d'après ces résultats, les «bébés noirs» ne sont autres que des jeunes qui sèment la terreur et la désolation dans les quartiers. L'objectif de l'enquête était d'étudier le phénomène afin de trouver des réponses appropriées pour que règne la quiétude dans les quartiers des agglomérations du pays, a-t-il laissé entendre. L'étude a permis d'avoir un entretien avec ces «bébés noirs», d'entreprendre les recherches documentaires et administratives, a-t-il souligné, ajoutant que ce phénomène constitue un fléau pour la société congolaise car, la population vit dans la peur,

l'angoisse à cause du vol, de la violence, etc. dans les quartiers. A cet effet, quelques pistes de solutions ont été proposées pour mettre fin à ce fléau. Parmi celles-ci figure l'insertion socio-professionnelle de ces jeunes.

Le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation, Jean-Claude Boukono, a indiqué à l'ouverture des travaux, que la journée paraissait comme une interpellation publique et politique en vue de mutualiser et intensifier les efforts pour trouver des solutions idoines au phénomène «bébés noirs». « *Le gouvernement entend relever le défi pour assurer la quiétude des populations impactées par ce fléau et aussi mettre en place*

des leviers d'insertion socio-professionnelle », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, l'enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, Gaston Samba, a présenté la cartographie des «bébés noirs». Ce phénomène a pris naissance à Talangai dans le sixième arrondissement de Brazzaville avant de s'éclater dans toute la ville, a précisé l'orateur. Ils sont organisés en groupe selon les quartiers avec des dénominations comme les Arabes, Américains, Africains méchants, bébés chocolat, Italiens, Dahomien, Katangais et bien d'autres, a-t-il expliqué.

Parmi les raisons qui animent les jeunes à ces actes de barbaries, a mentionné un autre enquêteur,

il y a notamment l'insécurité, la pauvreté, l'autodéfense, l'abandon des parents, le manque d'affection parentale, le suivisme.

Un autre thème : « la perspective de prise en charge psychologique des bébés noirs au Congo », a été développé par Nicaise Léandre Mesmin Ghimbi, responsable du parcours-type psychologique à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines.

L'orateur a émis le souhait aux pouvoirs publics de recenser les jeunes en vue de leur insertion et réinsertion socio-professionnelle, susciter le dévoilement des «bébés noirs» moyennant une prime fixée par le gouvernement, d'organiser des séances psychologique-éducation, d'aider les jeunes à la conception et à la réa-

lisation des projets visant à assurer leur autonomie. « *Les jeunes bébés noirs vivent pour la plupart dans des conditions difficiles. Ce phénomène implique l'intervention des pouvoirs publics car dans le groupe il y a des jeunes contrôleurs de taxi-bus, les jeunes désœuvrés, etc.* », a estimé Nicaise Léandre Mesmin Ghimbi.

Notons que la problématique de la violence en milieu juvénile intéresse également les organisations de défense de droits humains, notamment l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH). Abordé sur la question, le directeur exécutif de l'OCDH, Trésor Nzila a fait savoir : « *Il faut chercher le nœud du problème avant d'aller aux solutions qui impliqueraient plusieurs acteurs : sociologues, psychologues, chercheurs, ainsi que les pouvoirs car, nous sommes en face des crimes du droit commun parce qu'en matière de violation des droits de l'homme la responsabilité incombe à l'Etat* », a déclaré Trésor Nzila.

Lydie Gisèle Oko

« Les jeunes bébés noirs vivent pour la plupart dans des conditions difficiles. Ce phénomène implique l'intervention des pouvoirs publics car dans le groupe il y a des jeunes contrôleurs de taxi-bus, les jeunes désœuvrés, etc. »,

TRIBUNE

Géopolitique du commerce international au 21^e siècle

Le commerce international est une activité qui se produit lorsque deux entités commerciales situées dans deux pays différents effectuent une transaction monétaire en échange de marchandises. Historiquement, le commerce entre les nations a toujours existé. Adam Smith et Ricardo sont reconnus pour avoir décrit les grandes lignes du commerce international. Ils ont expliqué les raisons et les avantages du commerce.

En matière de commerce, on parle d'« avantage absolu » lorsqu'un « pays, un individu, une entreprise ou une région a la capacité de produire un bien ou un service à un coût par unité inférieur à celui d'une autre entité qui produit le même bien ou le même service ». (Investopedia, 2018). D'un autre côté, l'« avantage comparatif » fait référence à la capacité d'une économie de produire des biens et des services à un coût d'opportunité inférieur à celui des partenaires commerciaux. L'avantage comparatif donne à une entreprise la possibilité de vendre des biens et des services à un prix inférieur à celui de ses concurrents et de réaliser des marges de vente plus fortes. (Investopedia, 2018).

L'évolution du commerce international

L'état actuel du commerce international est la conséquence des efforts antérieurs déployés par les politiciens

pour la création des organisations internationales pour lutter contre le protectionnisme. La plupart de ces organisations ont été influencées par la doctrine capitaliste qui favorise la libre circulation des marchandises et la déréglementation du marché.

L'organisme qui régit les échanges entre les pays est l'Organisation mondiale du commerce (OMC) créée le 1^{er} janvier 1995. En matière de libre-échange, l'Europe peut être considérée comme un modèle. A sa création en 1957, l'Union européenne qui était appelée Communauté économique européenne (CEE), n'était composée que de six nations (Allemagne de l'Ouest, France, Belgique, Italie, Pays-Bas, Luxembourg). Elle prend l'appellation officielle d'Union européenne le 1^{er} novembre 1993, se développant ainsi en une union de 26 pays, une zone de libre-échange et un espace de libre circulation humain appelé «Espace Schengen». Les dirigeants européens à la base de la création de cet accord commercial international croyaient que le renforcement du lien économique au sein des régions aiderait à éviter au monde les conflits armés.

Cependant, aujourd'hui, une économie dominante est devenue une source de tension entre les nations. Des plans stratégiques sont mis en œuvre afin de dominer certaines ré-

gions du monde ou de se replier dans le « protectionnisme ».

L'instrument financier du commerce international

Pendant des décennies, les États-Unis d'Amérique ont été le leader de l'influence internationale tant sur le plan culturel qu'économique. En créant des multinationales, en améliorant les investissements dans le marché boursier et en favorisant l'investissement à l'étranger, le dollar est devenu la monnaie la plus sûre pour le commerce international.

Mais comme on peut le constater, l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche a créé un scepticisme parmi les partenaires commerciaux américains. Le nouveau président américain souligne que le libre-échange et le déficit des exportations sont la principale cause du faible taux d'emploi américain, pour cela, le gouvernement prévoit de mettre en œuvre des droits de douane de 25% sur les produits importés. De ces droits de douane, l'administration américaine espère gagner cinquante milliards de dollars (Business insider, 2018). En analysant la liste des produits, nous pouvons observer que les produits ciblés touchent principalement les produits industriels lourds chinois. On comprend alors que dans la bataille pour le leadership écono-

mique international que se livrent les États-Unis et la Chine, Donald Trump veut favoriser les industries américaines.

L'influence de la Chine avec les nouvelles routes de la soie

« Les nouvelles routes de la soie », est un projet gigantesque lancé par la Chine. Concrètement, il s'agit de reconstruire une route économique et commerciale permettant le rapprochement de la Chine à l'Europe, l'Afrique et l'Asie centrale. Le projet englobe 68 pays représentant 4,4 milliards d'habitants, 40 % du PIB mondial et demande des investissements de plusieurs milliards de dollars. Pour mener à bien ce projet titanesque, le président chinois, Xi Jinping, a organisé un premier sommet dédié au sujet le 14 mai 2017.

Néanmoins, l'enthousiasme asiatique n'est pas forcément le même partout. C'est notamment au sein de l'Union européenne que le scepticisme persiste quant aux raisons et surtout aux conséquences du projet. La réalisation de ce programme, que certains n'hésitent pas à comparer à un plan Marshall du 21^{ème} siècle, entraîne des craintes sur l'hégémonie de la Chine, comme ce fût le cas avec les États-Unis en leur temps.

**Bilongo Remy Gauthier,
Beijing union university**

CHU

Le comité de direction adopte plusieurs délibérations

A la suite d'une session extraordinaire tenue le 5 mars à Brazzaville, les administrateurs du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) ont approuvé les points relatifs à la politique des médicaments génériques, le projet médical priorisé, le budget initial 2020, la rémunération incitative et l'organigramme.

De la même manière, les administrateurs ont pris acte de l'harmonisation des comptes administratifs et financiers, exercice 2018, du CHU de Brazzaville, conformément aux réserves émises par la direction générale de la comptabilité publique lors de la vingt-quatrième session ordinaire du comité de direction du CHU.

En ce qui concerne le projet d'organigramme, le directeur général du CHU a été chargé, d'une part, du suivi de l'intégralité dudit organigramme dans le projet de révision des sta-

tations du gouvernement, la gestion des formations sanitaires est désormais axée sur les principaux piliers que sont : la gouvernance, la diversification de l'offre de soins et services de santé, la disponibilité du médicament et des dispositifs médicaux, la gestion des ressources humaines, la gestion des ressources financières, la gestion des ressources logistiques, le système d'information, la démarche qualité et l'hygiène.

Clôturent les travaux, le président du comité de direction, le professeur Jean-Rosaire Iba-



Une vue des administrateurs siégeant pour la circonstance

tuts de cet établissement en cours d'élaboration au ministère de la Santé, de la Population et de l'Intégration de la femme au développement et, d'autre part, de la définition de l'organigramme interne des différentes directions divisionnaires. Le directeur général a également donné des informations sur les dossiers en cours, notamment les laboratoires, la pharmacie et le recrutement.

Il faut signaler que, conformément aux orien-

ra, a félicité les administrateurs pour leur sérieux au travail. Il les a vivement exhortés à faire que leurs comportements et agissements quotidiens se conforment aux orientations des autorités nationales, qui tiennent à maintenir cette institution au sommet de la pyramide du système de santé national pour qu'il soit un outil de développement performant pour le pays.

Guillaume Ondzé

REVUE ANNUELLE 2019

L'hôpital de Talangai révèle les performances de ses services

Le directeur de l'hôpital de référence de Talangai, le Dr Raphaël Isoïbéka, a indiqué le 5 mars à Brazzaville, au cours de la troisième revue annuelle 2019 de cette infrastructure sanitaire, que le taux de guérison au service de chirurgie est de 95% et de 93% à la pédiatrie.



L'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Frédéric Privat Ndéké président les travaux

L'hôpital de base de Talangai a accueilli, en 2019, trente-six-mille patients et plus de vingt mille étaient hospitalisés pour administration des soins et prise en charge par les services de l'hôpital.

« En 2019, le taux d'admission était de 55%. L'hôpital a eu d'énormes difficultés : financières, l'approvisionnement difficile en eau et l'état vieillissant des ressources humaines. Les délestages intempestifs compliquent la maintenance des équipements. A l'hôpital de base de Talangai, la diminution du personnel nous empêche de travailler à plein temps. Jusqu'en fin 2020 si les effectifs du personnel soignant ne sont pas complétés, nous serons en difficulté », a souligné le Dr Raphaël Isoïbéka.

A propos du renouvellement du personnel, l'administration de l'hôpital a mis en place en 2019 une commission paritaire d'avancement en collaboration avec le ministère de tutelle.

Le directeur de l'hôpital de référence de Talangai a, par ailleurs, révélé que cette infrastructure sanitaire n'est pas trop ravitaillée en kits de césarienne et en produits pharma-

ceutiques par les fournisseurs et bailleurs à cause du manque des financements adéquats. « Nous assurons la gratuité des soins pour les malades vivant avec le VIH, les antituberculeux et les interventions obstétricales majeures pour lutter contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile », a-t-il fait savoir.

Pour sa part, l'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Frédéric Privat Ndéké, en sa qualité du président du comité de gestion de cet hôpital, a demandé aux responsables des services cliniques, administratifs et medico-techniques de proposer les interventions à inscrire dans la feuille de route de l'année 2020. Il a également invité les différents responsables de l'hôpital à s'organiser et multiplier les démarches auprès des autorités compétentes concernées afin de pallier les difficultés énumérées.

Outre le service de la pédiatrie et celui de la chirurgie, le service de gynécologie obstétrique est classé aussi par les meilleurs avec un taux brut de mortalité de 0,5%.

Fortuné Ibara



Un fournisseur unique pour votre bureau









Agence Pointe-Noire
 9B, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
 contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI





POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
 E-mail: salespn@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
 E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

AFRIQUE CENTRALE

Vulgariser les opportunités du nouveau marché financier

Pour inciter les acteurs financiers à intervenir de manière accrue sur le nouveau marché financier unifié d'Afrique centrale, dans le but de financer des projets à fort potentiel de croissance, les États sont invités à communiquer sur les avantages à y recourir.

La recommandation a été formulée par les participants à l'issue de la journée du marché financier organisée à Brazzaville par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale, en collaboration avec le ministère des Finances de la République du Congo sur le thème : « Enjeux, défis du marché financier unifié de l'Afrique centrale. »

Les États sont également invités à communiquer, dans les meilleurs délais, une liste des entreprises publiques et parapubliques à faire admettre à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale, promouvoir une culture financière et boursière au moyen d'actions pédagogiques.

Les régulateurs devront, pour leur part, mettre en place des dispositifs de surveillance de la qualité de la certification effectuée par les commissaires aux comptes. De même, la Banque des États de l'Afrique centrale devra élaborer une courbe de taux permettant aux acteurs d'améliorer leur prix. Par ailleurs, les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale sont appelés à émettre un emprunt obligataire qui serait plus global que ceux émis par les États individuellement.

Rappelons que c'est lors du sommet extraordinaire tenu à Yaoundé, en fin 2016, que les chefs d'État de cette sous-région avaient adopté un ensemble de mesures orientées notamment vers la restauration des équilibres macro-économiques et la relance de la croissance. Parmi ces mesures figurait en bonne place celle visant à privilégier le recours au marché des capitaux pour le financement économique de la sous-région.

La résolution consistant à placer le marché financier de la Cémac au centre de la problématique du financement de l'économie est également intégrée dans la matrice des mesures préconisées dans le cadre du programme des réformes économiques et financières de ladite zone.

Cette orientation a été couronnée par la décision historique de la conférence des chefs d'État tenue en octobre 2017, à N'Djaména, sur la fusion des deux marchés financiers.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT FLUVIAL

Vers la relance de la flotte de la Socotraf

Un protocole d'entente a été conclu le 6 mars à Brazzaville entre le Congo et la société danoise JGH Marine, en vue de la réhabilitation des unités navigantes de la Société congolaise de transport fluvial (Socotraf) et de la construction d'un chantier naval en terre congolaise.



Le bateau ville de Brazzaville/Photo Adiac

Le texte a été paraphé par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Fidèle Dimou et le directeur Afrique de la société danoise JGH Marine, Nicolaj Hansen.

Ce document fait suite aux conclusions d'un mémorandum signé le 28 mai 2019 à Brazzaville lors de la visite d'une délégation des investisseurs du Danemark. Il devrait permettre de relancer les activités du secteur de transport fluvial qui se trouvent depuis un certain temps dans une sorte d'hibernation.

Dotée d'une expérience en la matière, la société JGH Marine s'emploiera, entre autres, à former les Congolais, à réfectionner des bateaux, des équipements et autres matériels de travail afin de faire revivre un secteur susceptible de contribuer à la diversification de l'économie et au développement du pays.

« Grâce à ce protocole d'entente, nous espérons faire reluire la flotte de l'armateur public, la

Socotraf. Nous espérons également à la longue que s'installe au Congo un chantier naval pour faire revivre le secteur de transport fluvial », a indiqué Fidèle Dimou, après la signature du texte.

Pour lui, « c'est une occasion de contribuer à la diversification de l'économie et de créer des emplois car, beaucoup de cadres du secteur fluvial sont admis à la retraite. Nous pensons que grâce aux activités qui vont être menées, il y aura des occasions de formation des jeunes pour la continuité de l'action publique ».

De son côté, Nicolaj Hansen, s'est réjoui de la signature de ce protocole avant d'assurer la partie congolaise la disponibilité de sa société quant à poursuivre les actions prévues dans le cadre de ce partenariat.

Au Congo, le secteur de transport fluvial a du plomb dans l'aile depuis la scission dissolution de l'Agence transcongolaise des communications en l'an 2000. Si le port autonome de Pointe-

Noire, l'une des trois entités issues de cette scission, est montée en puissance, le chemin de fer Congo océan n'a pas pignon sur rue. La voie ferrée a été fortement endommagée pendant les conflits que le pays a connus dans les années 1990 et 2000.

Quant au transport fluvial, il n'est plus que l'ombre de lui-même. En effet, plusieurs embarcations se trouvent en état d'abandon, les installations portuaires –pour la plupart– en phase de délabrement, les agents accusent plusieurs arriérés de salaires.

La relance des activités de l'armateur public aura un impact important sur les conditions de vie des populations riveraines du fleuve Congo, de l'Oubangui, de la Sangha et d'autres cours d'eau navigables. Elle va aussi redonner vie au transport fluvial à travers notamment la remontée du trafic marchandises et passagers, l'amélioration des recettes portuaires et le développement de l'économie fluviale.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Fondre sur la précarité

Presqu'un art : celui de s'acharner sur un corps en dépôt, leur pays, riche de son sous-sol, qu'ils noient dans la misère depuis l'indépendance acquise de haute lutte, le 24 septembre 1973. Evidemment, comme la plupart des pays africains, la Guinée-Bissau n'a pas été épargnée par l'instabilité institutionnelle que justifiait, les décennies d'avant 1990, le mode de succession au pouvoir par coup d'État.

A la différence des autres nations qui ont progressivement intégré l'élection au suffrage universel comme la règle de légitimation des autorités publiques, la Guinée-Bissau n'a pas réussi à se défaire de cette fragilité qui lui colle à la face depuis 27 ans. La présidentielle de la fin d'année dernière donnait à ce pays l'opportunité d'assister enfin à une première alternance pacifique au sommet de l'État. Il n'est

pas certain que l'on y arrive quand bien même le président déclaré élu à l'issue de ce scrutin, Umaro Sissoko Embaló, a prêté serment le 27 février et aussitôt nommé son gouvernement.

Quand on les écoute évoquer le sort de leur pays au regard de ce qu'il s'y passe, les Bissau-guinéens avouent leur lassitude, même leur désarroi, disent ne plus savoir à quel saint se vouer. Parce qu'ils avaient souhaité voir s'opérer un changement de fond dans la marche de leurs institutions ; une transition vers une autre façon de se prendre en charge après tant d'années passées à « approuver » une avalanche de pronunciamientos. Devant l'impasse du processus électoral, ils peuvent longuement penser à ce que représente leur désir légitime de jouir de ce que Dieu leur a offert gracieusement : la noix de cajou dont la Guinée-Bissau est

le 3^e producteur en Afrique et le 6^e au monde, qui lui apporte 60% de ses revenus.

Ce petit et beau pays lusophone d'Afrique de l'Ouest étendu sur quelque 36 120 km² pour une population estimée à 1 533 964 habitants (2010) pourrait pourtant aussi vivre de sa bauxite, de son bois, de son pétrole, de ses phosphates, de ses énormes potentialités agricoles ; et encore profiter davantage de ses fonds de mer poissonneux. Cela ne peut pas être le cas tant que le climat politique ne se calme pas.

Ce qui est en cause et c'est là le drame, ce n'est pas cette victoire électorale contestée, phénomène commun à de nombreux États du continent. Ce qui est en cause, c'est le jeu de pouvoir infructueux dans lequel les opérateurs politiques bissau-guinéens se sont engouffrés et ne veulent s'en sortir.

Ce jeu tue les espoirs, il éloigne les potentiels investisseurs et expose la Guinée-Bissau à la nébuleuse des trafics illégaux, celui de la drogue l'ayant mis au ban de ses puissants partenaires extérieurs dont les États-Unis d'Amérique.

Au final, on peut se demander si les hommes les plus en vue de la hiérarchie politique de l'ancienne colonie portugaise qui en ont fait un butin se souviennent encore du bout de phrase prononcé par l'un des leurs, Amílcar Cabral, qui avait non seulement rêvé mais œuvré pour l'indépendance de la Guinée-Bissau, jusqu'au sacrifice suprême : « Nous ne confondons pas l'exploitation ou les facteurs d'exploitation avec la couleur de peau des hommes : nous ne voulons plus d'exploitation chez nous, même pas par les Noirs ». Il ne croyait pas si bien dire.

Gankama N'Siah

LIVRE

Le Dr Maurice Itous-Ibara publie Big-Bang à magnons et réchauffement climatique

Cet ouvrage de quarante-cinq pages, paru aux éditions Sciences et arts, est le Tome 2 de Physique à magnons. Il paraît après Biologie magnétique, science de la vie Tome 1 ; et Physique à magnons ou physique des énergies renouvelables Tome 1.

La brochure Big-Bang à magnons et réchauffement climatique est constituée de trois chapitres. Le premier chapitre, présente : Le Big-bang à magnon ; le deuxième chapitre présente : le Projet mondial de lutte contre le réchauffement climatique ; et le troisième chapitre : Les naturo-technologies, qui permettent la mise en exergue de nouvelles technologies du pétrole renouvelable (NTIC-PR).

Le Big-Bang à magnons et réchauffement climatique démontre comment l'univers est né à travers le pétrole renouvelable en tant que supra-magnétisme ou supra-énergie, et présente le projet mondial de règlement climatique. Le pétrole renouvelable est responsable de l'existence des galaxies, nébuleuses, constellations, amas planétaires, voies lactées, systèmes solaires, et vit dans tous ces éléments. Il brûle au quotidien et fait la brillance de ces éléments, fait émaner l'énergie solaire, les trois règnes de la nature : vé-

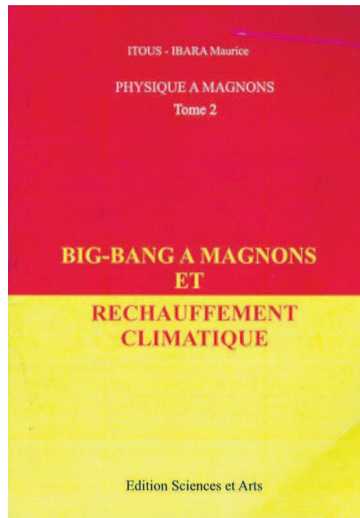
gétal, minéral, animal.

La physique à magnons est la science des particules vitales et des atomes vitaux. Ce sont ces particules qui deviennent des cellules dites cellules magnétiques une fois que ces particules pénètrent les êtres vivants. C'est une science qui permet à l'homme de recréer le naturel. Avec la physique à magnons, l'homme peut recréer les cellules vitales qu'il s'agisse des minéraux, des végétaux, ou des animaux.

C'est quoi la physique à magnons ?

L'objet de la physique à magnons pour ce chercheur, qui pense que le troisième millénaire est bien celui de l'Afrique, est d'étudier à fond les particules vitales, et atomes vitaux, de déceler leurs origines, leurs caractéristiques et leurs comportements face aux êtres vivants.

Cette place est primordiale du fait que le pétrole renouvelable primordial qui émergea de l'explosion gigantesque du



magnon originel est source de la création de l'univers, ce que nous appelons : Big-bang à magnons. A quel niveau ce pétrole renouvelable peut-il permettre de lutter contre le réchauffement climatique et comment peut-il agir pour la protection de l'environnement ?

Au commencement de l'univers, il y a une particule de magnons originelle dont les martaux A et B collisionnèrent pour produire le pétrole à magnons ou pétrole renouvelable des origines (élément inflammable primordial ayant fait de

ce magnon originel une particule de feu toute chaude et qui explosa rapidement au temps zéro), il y a 12,5 milliards d'années. C'est le Big-bang à magnons. Température d'explosion : 1.300.000.000 degrés Celsius.

Qui est Maurice Itous-Ibara ?

Maurice Itous-Ibara, président de l'Académie des Sciences et des arts du Congo (ASAC) organisateur de la première révolution scientifique et industrielle de l'Afrique cas du Congo le 19 novembre

2018, il est chercheur en physique-chimie-biologie, inventeur de la physique-chimie à magnons et biologie Armées congolaises et Pr de Marketing publicitaire à l'Université Marien Ngouabi, il est Dr en sciences de gestions axées sur l'environnement ; il a soutenu sa thèse sur le thème : « Eco-publicité et dynamique de la structure du marché des produits de consommation de masse au Congo : l'Agent écologique intelligent ». Cet agent est bien sûr celui qui consomme les produits, les énergies en connaissance de cause, par la préservation de l'environnement. Il est détenteur du prix du premier inventeur au monde du pétrole de laboratoire et lauréat du prix du premier inventeur au monde du pétrole de laboratoire, lauréat du prix triomphe d'honneur et de mérite offert par le réseau de journalistes et communicateurs pour la promotion et l'émulation du citoyen.

Bruno Okokana

GASTRONOMIE

Lancement officiel de la 6^e édition de Goût / De /Good France 2020

L'opération Goût de /Good France 2020 a été présentée officiellement le jeudi 5 mars au Quai d'Orsay, à Paris, par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères, en présence du parrain Alain Ducasse, de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, de nombreux chefs français / étrangers et d'illustres invités

C'est officiel : Goût de/Good France 2020 aura lieu jeudi 16 avril prochain ! La grande célébration de la gastronomie française dans l'hexagone et dans le monde entier revient pour une sixième édition. Initié par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et par le chef Alain Ducasse en 2015, Goût de/Good France célèbre le repas gastronomique français dans 156 pays sur les cinq continents en organisant, le même soir, des milliers de dîners dans des restaurants du monde entier et dans les ambassades de France à l'étranger. En cinq ans, Goût de/Good France s'est imposé comme l'un des événements gastronomiques incontournables avec un succès grandissant au fil des années.

Pour ce lancement officiel, au nom de son ministre Jean-Yves Le Drian, empêché, le secrétaire d'État a rappelé la nécessité pour la France de faire découvrir au monde sa fourche et sa fourchette. « Un touriste étranger sur trois déclare venir en France pour découvrir notre gastronomie. Le 16 avril, sur tous les continents, ce sont les chefs du monde entier qui iront à la rencontre des visiteurs de demain en leur proposant un moment de partage, d'échange et de convivialité autour d'un repas à la française.



Goût de/Good France 2020 photo de groupe le 5 mars 2020 au Quai d'Orsay à Paris/Crédit photo : Vanessa Nguema

Cette année encore, Goût de/Good France va célébrer la vitalité de la cuisine française et la richesse de nos terroirs, en mettant en lumière une magnifique destination qui allie produits de qualité, culture et art de vivre : la région Centre - Val de Loire », a-t-il expliqué dans un message d'espoir et de reconquête.

Pour Alain Ducasse, « le rayonnement de la cuisine française s'est construit dans un contexte historique qui n'est plus celui dans lequel nous vivons. Pour autant, dans un environnement qui change, l'avenir de la cuisine dépend de notre engagement collectif. Il faut continuer à accueillir et à former. Il faut plus

que jamais innover et s'adapter aux nouvelles façons de se nourrir. Il faut encourager une agriculture et une pêche responsables. La cuisine française de demain sera ce que nous en ferons ».

Dans sa prise de parole, François Bonneau a exprimé une grande fierté de voir son territoire représenter à travers le monde les couleurs et les valeurs de la gastronomie française. « Notre région est riche d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel », a-t-il vanté. Et de confier qu'à « l'exemple de Christophe Hay, ambassadeur de notre région pour Goût de France 2020, les chefs portent haut les valeurs

d'une gastronomie responsable, respectueuse des saisons et des produits issus des paysages qui les entourent au quotidien. Ils réinventent les recettes du patrimoine français, en lien avec les producteurs, pêcheurs, maraîchers, éleveurs qu'ils côtoient chaque jour ».

Christophe Hay, chef doublement étoilé de La Maison d'à Côté à Montlivault, dans le Loir-et-Cher, est l'ambassadeur de Goût de/Good France. Formé auprès de Paul Bocuse dont il a contribué à instaurer la fierté de la cuisine française aux États-Unis pendant cinq ans, véritable passeur, très attaché à la transmission de la culture culinaire, Christophe Hay

est le chef de file d'une gastronomie durable et sensible, qui puise son inspiration dans la terre nourricière.

Désormais, tout est mis en place pour vivre les prochains temps forts culinaires à la française de ce morceau de France qui voyage dans les assiettes chaque année. Cette 6^{ème} édition, c'est aussi : les 10 ans du repas gastronomique des provinces françaises ; la région Centre-Val de Loire à l'honneur, et le chef Christophe Hay pour ambassadeur ; la suite du Livre blanc de la gastronomie responsable avec deux nouveaux chapitres sur la formation et la responsabilité sociale, et des événements pluriels dans le monde entier !

Pour le calendrier, dès le 16 mars 2020, l'ensemble des restaurants et événements sera présenté sur le site www.goodfrance.com. Sur les 5 continents, chacun pourra ainsi identifier les participants dans son pays, sa ville et découvrir le menu permettant d'imaginer le dîner qu'ils savoureront le 16 avril. Toujours le 16 avril est prévue la sortie du Livre Blanc de la gastronomie responsable - Acte 2, en français, anglais, espagnol et russe, sous la direction de rédaction de Camille Labro, illustré de photographies d'Anne-Claire Héraud

Marie Alfred Ngoma

LOISIRS

Le terrain de basketball de l'EMPGL réhabilité

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a inauguré le 7 mars le terrain de basketball réhabilité à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL).



Le ministre Charles Richard Mondjo, le chef d'état-major général des FAC et le directeur général de l'équipement (Adiac)

Les travaux de réfection de cette plateforme sportive ont été exécutés en cent-vingt jours, pour un coût de quarante-trois millions de francs CFA. Ils ont été réalisés par une entreprise congolaise, le Groupement LB Services. Les opérations ont porté sur le terrassement, la construction de la plateforme proprement dite, le revêtement avec marquage et traçage à l'aide d'une peinture spéciale, l'électricité, l'acquisition, la pose des panneaux modernes et la réalisation des banquettes.

« Cette opération bien menée à son terme permet aujourd'hui à l'EMPGL de disposer désormais d'une infrastructure de très bonne qualité, qui galvanise les prouesses des joueurs, et à partir de laquelle, nous en sommes sûrs, les jeunes enfants de troupe écriront, à l'instar de leurs anciens et très illustres anciens, de nouvelles pages du basketball au niveau des compétitions scolaires et universitaires, de l'association sportive Inter Club et pourquoi pas de l'équipe nationale », a déclaré le directeur général de l'équipement des Forces armées congolaises (FAC), le général de brigade, Ambroise Mopendza. Le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Goubou, a pour sa part demandé aux enfants de troupe d'oublier l'état piteux dans lequel ce terrain est resté pendant plusieurs années. « Ainsi, notre terrain fait partie de ceux qui ont été retenus pour abriter les championnats départementaux de basketball ainsi que les jeux sectoriels et départementaux de l'ONSSU auxquels nos équipes juniors et cadets sont engagées. Cette inauguration est donc la bienvenue et encourage davantage les enfants de troupe à améliorer leurs performances sportives », a-t-il ajouté.

Rappelons que quelques matchs d'exhibition ont été disputés. La cérémonie s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi.

Guillaume Ondzé

IN MEMORIAM

4 mars 2018 - 4 mars 2020

Voici deux années jour pour jour que tu nous quittais : Letembet Ippet Gérard. Le vide que tu as laissé témoigne de l'importance de ce que tu étais pour la famille.

Nous ne t'oublierons jamais

En cette date de triste anniversaire, les frères, sœurs et enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Des messes seront dites à :

La Cathédrale (06 h 30 mn) :

•Mercredi 04 Mars 2020

•Jeudi : 5 mars 2020

•Vendredi : 6 mars 2020

•Samedi : 7 mars 2020

•Dimanche : 8 mars 2020

Gérard !!!!

Dors en paix, dans ton sommeil éternel



LIGUE 2

Moussiti Oko, Oniangué et Mayembo titulaires; Avounou et Pambou encore absents

28^e journée, Troyes reçoit un mal classé, le Paris FC, pour tenter de conforter sa place sur le podium.

Pour cette rencontre, Warren Tchimbembé sera titulaire au poste de milieu droit du 4-3-3 troyen. Pas d'Eden Massouema dans le groupe.

Le Havre reçoit Auxerre avec Fernand Mayembo titulaire et Alan Dzabana attendu sur le banc.

Bevic Moussiti Oko est pressenti comme titulaire lors du déplacement du Mans à Beauvais pour y affronter

Chambly. Un match à huis clos pour cause d'épidémie de Coronavirus dans le département de l'Oise.

Caen voyage à Châteauroux. Prince Oniangué devrait être le seul titulaire, tandis qu'Herman Moussaki prendra place sur le banc. Alexis Beka Beka est à l'infirmerie, alors que Durel Avounou reste à l'écart.

Grenoble reçoit Valenciennes sans Yves Pambou et Christ-Vianney Goteni, non retenus.

Niort accueille Nancy sans Bryan

Passi, blessé. Chez les Lorrains, Mons Bassouamina est également à l'infirmerie. Ryan Bidounga, lui, réintègre le noyau.

Natif de Rodez, Morgan Poaty n'est pas dans le groupe de Guingamp qui affronte le promu ce soir dans la capitale aveyronnaise. Envoyé en équipe réserve pendant plusieurs semaines, l'ancien Montpelliérain avait réintégré le groupe la semaine dernière. Sans suite, semble-t-il.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2/28^e journée

Le Havre fait le minimum syndical face à Auxerre (1-0). Fernand Mayembo et Alan Dzabana sont restés sur le banc.

Après trois mois de disette (le 13 décembre face à Orléans), Bevic Moussiti Oko retrouve le chemin des filets : sur un service de Diarra, l'avant-centre congolais s'infiltra dans la surface et trompe le gardien oisien d'un petit piqué du droit (44e). Dans la foulée, BMO manque le doublé. Remplacé à la 71e, il totalise désormais 3 buts et 4 passes décisives.

Au retour des vestiaires, les Manceaux, en supériorité numérique depuis la 37e, double la mise à la 50e. Mais la courageuse équipe locale va finalement revenir au score, puis arracher le nul, privant Le Mans des trois points capitaux dans la course au maintien.

Rappelons que le match se jouait à huis clos pour cause d'un pic de l'épidémie de Coronavirus dans le département de l'Oise.

Troyes est ralenti par le Paris FC (1-1). Double buteur il y a quinze jours, Warren Tchimbembé a réalisé une belle entame, en obtenant un penalty dès la 12^e minute : un coup de pied de réparation manqué par Tardieu.

A la 21^e, le Franco-Congolais se chargeait donc d'ouvrir le score d'une délicate volée du gauche : sur un centre venu de la droite, le milieu, totalement abandonné par la défense de l'AJA, surgit au deuxième poteau et reprend du plat du pied gauche ; la trajectoire du ballon se bombe légèrement pour cogner sous la barre en pleine lucarne.

Las, l'Estac est alors bousculé par les Parisiens, 17e, qui fi-

nissent par égaliser à la 38e. Il faut attendre la 65e pour voir une réaction troyenne : servi à l'entrée de la surface, Tchimbembé frappe du gauche, mais Demarconnay se couche bien et sort le ballon du soupirail.

Victime d'une lésion au quadriceps, Eden Massouema est indisponible pour une quinzaine de jours.

Caen chute à Châteauroux (1-2). Prince Oniangué a joué toute la rencontre. Entré à la 83e, Herman Moussaki a été averti à la 86^e.

Alexis Beka Beka est à l'infirmerie, alors que Durel Avounou reste à l'écart.

Grenoble est dominé par Valenciennes (1-3). Sans Yves Pambou et Christ-Vianney Goteni, non retenus.

Niort partage les points avec Nancy (1-1). Pour ce match, Franck Passi était privé de son fils Bryan, blessé.

Chez les Lorrains, Ryan Bidounga n'est pas entré en jeu, alors Mons Bassouamina est encore à l'infirmerie.

Natif de Rodez, Morgan Poaty n'était pas du voyage à Rodez, sa ville natale. Guingamp s'y est incliné 1-2.

Au classement, Troyes est deuxième en attendant le résultat de Lens-Orléans lundi soir.

Le Havre, 6e avec 44 points, compte 6 points de retard sur la 5^e place, synonyme de play-offs.

Avec 39 et 35 points, Guingamp et Grenoble sont 8^e et 9^e, suivis de Nancy et Caen, tous deux crédités de 34 points.

Dans la zone rouge avec 26 points chacun, Niort et Le Mans sont 18^e et 19^e. Attention danger...

C.D.

NÉCROLOGIE

La famille Ntsila, Marceline, Caroline et Ange Paris Madzoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur belle-fille et épouse Melissa Mavila, survenu en France le lundi 2 mars 2020.

Personne n'oubliera ses mains tendues vers les autres et c'est à notre tour de joindre les nôtres pour lui rendre hommage.

Que ton âme repose en paix.



Thomas Makéla et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de son épouse, Lovely Berlande Louvouandou, survenu le 29 février à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°75, rue Alexandrie à Bacongo (croisement avec l'avenue des 5 chemins).

L'inhumation aura lieu ultérieurement.



MATCH CONGO-ESWATINI

Valdo Candido appelle ses joueurs à une meilleure concentration

« Je suis concentré et confiant. J'espère que les joueurs qui vont arriver viendront avec le même état d'esprit », a déclaré le sélectionneur des Diables rouges, Valdo Candido, le 6 mars en commentant la double confrontation du 26 et du 30 mars du Congo contre Eswatini, dans le cadre de la troisième et quatrième journée de la Coupe d'Afrique des nations.

Deuxième du groupe avec trois points, derrière le Sénégal, le Congo n'a pas droit à l'erreur surtout le 26 mars à Brazzaville. Il faut faire le plein des points pour maximiser les chances de qualification à la phase finale qui lui échappe depuis 2015. « Nous avons là une grande occasion. Il faut agir avec beaucoup de professionnalisme, en mettant toutes les chances de notre côté. Nous devons être concentrés pour gagner ce match piège contre Eswatini. Si on fait un bon résultat chez nous, on ira à Eswatini pour peut-être chercher la qualification », a commenté le technicien brésilien. Selon lui, la qualification tant

rouges ne compte pas sur un joueur mais sur le collectif pour relever le défi. « Je ne crois pas à un joueur mais au groupe. Si le groupe est costaud, on avance », a-t-il souligné. Valdo Candido a, par ailleurs, précisé qu'il a déjà donné la pré-liste de vingt-neuf Diables rouges à la Fédération congolaise de football avant de se montrer confiant. « Il y a des nouveaux noms dans cette liste et il y a aussi des joueurs qui étaient déjà avec moi qui n'y figurent pas pour des raisons indépendantes de ma propre volonté. On va avoir des nouveaux joueurs. Je suis fier de la pré-liste que j'ai



Valdo Candido, le sélectionneur des Diables rouges/Adiac

Il est sur la liste. Espérons que ça se passe comme il le souhaite. Nous espérons qu'il va être disponible pour ces deux rencontres importants pour nous et pour lui aussi. »

Ce qui est certain sur la première liste donnée à la Fécofoot, Merveil Ndockyt et Mavis Tchibota n'y figurent pas. Ces deux joueurs ont été sanctionnés par la Fécofoot

pour avoir boycotté le stage de Thaïlande. « S'il y a des fautes dans cette histoire, ce sont les joueurs mais pas moi. Ils étaient tous les deux convoqués mais ils n'ont pas respecté la procédure et après ils ont joué avec leur club. Je n'ai jamais coaché Tchibota mais Ndockyt je le connais très bien », a expliqué le sélectionneur des Diables rouges.

Le cas des deux joueurs a été même évoqué le 6 mars lors de la réunion entre le ministre des Sports et de l'Éducation physique avec les membres de la Fécofoot. Ces deux joueurs, a affirmé Hugues Nguélonlé, l'ont appelé pour solliciter son arbitrage. Il a été retenu au terme de cette réunion que ces deux joueurs doivent présenter officiellement des excuses à la Fédération et au staff technique pour espérer réintégrer au plus vite l'équipe nationale. « Il s'agit des dispositions règlementaires qui existent dans toutes les fédérations. Quand une fédération convoque un joueur, celui-ci doit avoir des raisons nécessaires et valables pour justifier son absence. Ces deux joueurs n'ont pas justifié leur absence lors du stage de l'équipe nationale en Thaïlande. Raison pour laquelle, ils n'étaient pas convoqués lors des deux derniers matches de l'équipe nationale. Pour cette fois-ci, il n'y a pas de problème qu'ils soient convoqués. Ils doivent présenter les excuses auprès des encadreurs techniques, après ils seront sélectionnables », a communiqué la Fécofoot par le biais de son premier vice-président Médard Moussodia.

James Golden Eloué

« Je ne crois pas à un joueur mais au groupe. Si le groupe est costaud, on avance »

espérée pourrait aussi dépendre des résultats de la double confrontation de la rencontre qui mettra aux prises le Sénégal (six points) à la Guinée Bissau (trois points). Si le Sénégal gagne les deux matches, il sera qualifié et le Congo aura de l'avance conséquente sur la Guinée Bissau. Le sélectionneur des Diables

donnée à la fédération », a-t-il déclaré.

Il n'a pas communiqué sur l'identité des nouveaux noms, se montrant toutefois rassurant quant à la présence de Thievy Bifouma lors de la double confrontation Congo-Eswatini. « Bifouma est le capitaine des Diables rouges.

DIABLES ROUGES

Le gouvernement et la Fécofoot préoccupés par les futures rencontres

Le ministre en charge des Sports, Hugues Nguélonlé et la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont décidé de mettre toutes les chances du côté des Diables rouges afin de leur permettre d'aborder les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations et la phase finale du Championnat d'Afrique des nations avec toute la sérénité possible.

Les préparatifs du Championnat d'Afrique des nations (Chan) et la double confrontation Congo-Eswatini et la double confrontation des Diables rouges dames contre le Gabon comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde des moins de vingt ans, étaient le 6 mars au menu des discussions entre le ministre des Sports et de l'Éducation et la Fécofoot. Les deux parties ont ensemble fait le point des préparatifs de ces trois rendez-vous.

Sur le match Congo-Eswatini, le gouvernement a assuré jouer sa partition en payant les primes que les joueurs réclamaient après leur victoire contre la Guinée Bissau, comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2021. La Fécofoot a de son côté insisté sur le problème des billets en vue de permettre aux joueurs convoqués d'arriver dans les délais à Brazzaville pour que le staff technique bénéficie du temps de préparation conséquent sans oublier le déplacement des joueurs pour Eswatini. « Le ministre des Sports et de l'éducation physique a voulu savoir les difficultés de la fédération dans les préparatifs de la double confrontation du mois de mars contre Eswatini pour que le gouvernement réagisse à

temps afin qu'il n'y ait pas de raisons possibles », a expliqué Médard Moussodia, premier vice-président de la Fécofoot. Il a indiqué que la double confrontation contre Eswatini permettrait de hisser les Diables rouges à une place qui peut les rassurer d'être qualifiés en 2021.

La Fécofoot saluant les efforts du gouvernement dans les pré-

paratifs du Chan, lui a présenté le projet du staff technique. Le sélectionneur de l'équipe A souhaite regrouper les Diables rouges locaux à l'intérieur du pays pour un stage fermé de dix jours.

« Le gouvernement a financé le voyage du Congo en préparation au Rwanda. Le sélectionneur a souhaité un stage fermé de dix

jours à l'intérieur du pays. Cette équipe va se dérouler pendant dix jours pour peaufiner et faire les derniers réglages et par la suite elle ira au Cameroun pour s'acclimater avant d'aborder le premier match contre la RDC le 5 avril. Toutes les questions ont été vues et revues. Nous pensons que toutes les choses sont prises en compte pour que nous abor-

dons cette compétition avec sérénité », a précisé Médard Moussodia.

Hugues Nguélonlé a, par ailleurs, interpellé le staff technique des Diables rouges locaux quant au manque d'efficacité dont fait montre ses attaquants à chaque sortie. Le ministre qui veut que le Congo réédite l'exploit de Yaoundé 72, 48 ans après, a démontré au staff technique qu'une équipe qui ne marque pas ne peut pas gagner. La ligne d'attaque est le secteur sur lequel Barthélémy Ngatsono doit travailler afin de retrouver l'attaquant tant souhaité qui figurera dans la liste des 23 Diables rouges retenus pour cette compétition prévue du 4 au 25 avril. Le ministère et la Fécofoot ont aussi évoqué le prochain match des dames contre le Gabon, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde U-20. Le match aller se jouera à Libreville au Gabon et le retour à Brazzaville. La Fécofoot compte sur l'appui du ministère pour mettre les joueuses dans de meilleures conditions. Lors du tour précédent, les Congolaises avaient doublement battu les Angolaises (2-0 à Brazzaville puis 4-2 à Luanda).



Les Diables rouges locaux bénéficieront d'un stage fermé de dix jours hors de Brazzaville/Adiac

J.G.E.

N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO Notre route, notre avenir



La Congolaise des Routes (LCR) vous informe qu'à compter du **mercredi 11 mars 2020**, nous mettrons en place le poste de pesage **de Moukondo (Dolisie) sur la RN1**. Les autres postes de pesage entreront progressivement en service au cours des prochaines semaines.

Les poids lourds devront obligatoirement passer par les postes de pesage et respecter la limite de charge de la zone CEMAC ci-dessous.

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
	T11S1	PTAC: 39 000
		ESSIEUX AVANT: 13 000
		ESSIEUX SIMPLE: 13 000
		ESSIEUX SIMPLE: 13 000
	T11S2	PTAC: 47 000
		ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000
		ESSIEUX SIMPLE: 13 000
		TANDEM: 21 000
	T11S3	PTAC: 43 000
		ESSIEUX AVANT: 13 000
		ESSIEUX SIMPLE: 13 000
		TRIDEM: 27 000
	T12S1	PTAC: 47 000
		ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000
		TANDEM: 21 000
		ESSIEUX SIMPLE: 13 000
	T12S2	PTAC: 50 000
		ESSIEUX AVANT: 13 000
		TANDEM: 21 000
		TANDEM: 21 000
	T12S3	PTAC: 50 000
		ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000
		TANDEM: 21 000
		TRIDEM: 27 000
	T12S4	PTAC: 50 000
		ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000
		TANDEM: 21 000
		QUADEM: 27 000

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
	P11	PTAC: 26 000
		ESSIEUX AVANT: 13 000
		ESSIEUX SIMPLE: 13 000
	P12	PTAC: 34 000
		ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000
		TANDEM: 21 000
	P13	PTAC: 40 000
		ESSIEUX AVANT: 13 000
		TRIDEM: 27 000
	P22	PTAC: 42 000
		TANDEM AVANT: 21 000
		TANDEM: 21 000
	P23	PTAC: 48 000
		TANDEM AVANT: 21 000
		TRIDEM: 27 000

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge **seront susceptibles d'être verbalisés** conformément à l'article 12 et 18.B de la Loi n°7-2004 (cf. doc joint) et, une fois l'amende acquittée **devront soit faire demi-tour avant de rentrer sur la RN1, soit délester** avant de passer le poste de péage.

Cette démarche est impérative pour la pérennisation du patrimoine routier.

Nous vous informons également que nous mettons en place des stations de pesage mobile qui seront positionnées aléatoirement le long de la RN1 pour éviter les surcharges entre les péages.

Les informations sont disponibles sur notre site internet www.lacongolaisedesroutes.cg ou via nos pages Facebook et LinkedIn.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir



1^{ère} ÉDITION

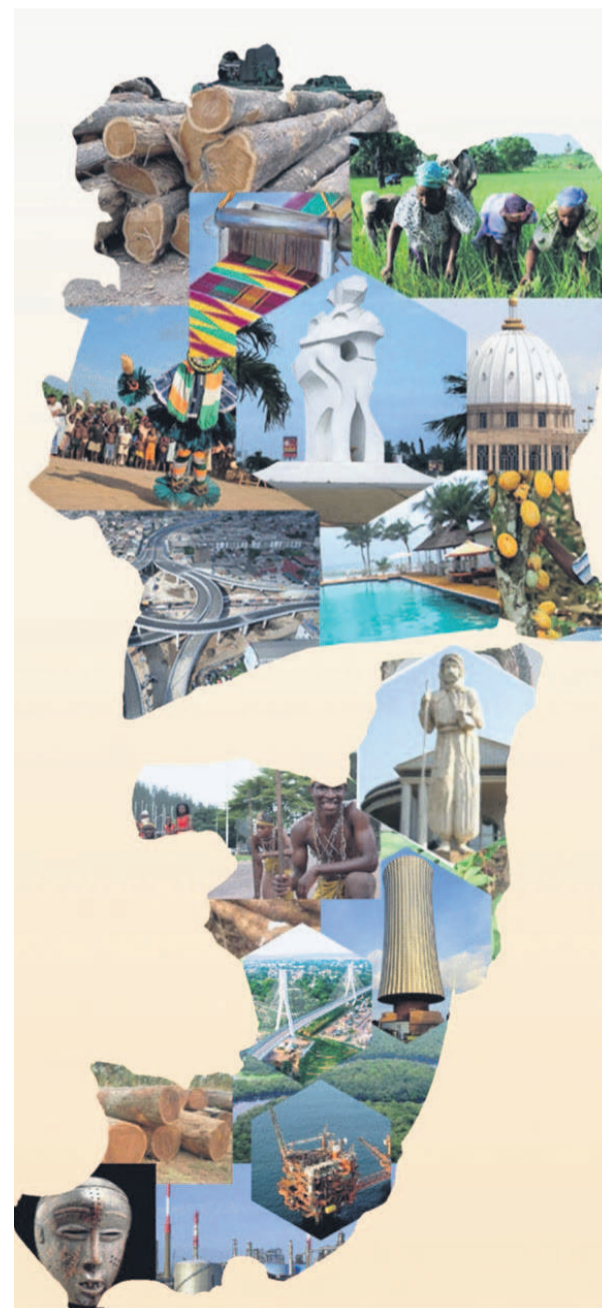
FECT

FORUM ÉCONOMIQUE,
CULTURE ET TOURISME
CÔTE D'IVOIRE-CONGO

Les 18, 19 et 20 mars 2020
Brazzaville Radison Blu

THÈME

**DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE CULTUREL ET TOURISTIQUE
IVOIRO-CONGOLAISE
ENJEUX ET PERSPECTIVES**



ELLE A EU 25 ANS !

La majorité révolue, elle devrait se présenter dans toute la splendeur de sa jeunesse, devenue belle et forte, capable de prendre en charge son propre développement et de trouver enfin sa place dans cette société restée longtemps si masculine et si profondément minée par des plafonds de verre auxquels se sont heurtées des générations de FEMMES avant elle.

À 25 ans, elle a franchi un quart de siècle avec le regard résolument tourné vers les 75 prochaines années et l'espoir tenace de continuer à faire reculer et à faire disparaître toutes ses barrières culturelles et socioéconomiques qui veulent la convaincre qu'elle ne peut ni ne doit être l'égal des HOMMES.

Née à Beijing (en Chine) en 1995, cette jeune femme imaginaire, fille des engagements internationaux a bien eu 25 ans cette année 2020. Ces « pères » l'ont imaginé à la base, avec douze (12) principaux attributs :

1. Libérée des chaînes de la pauvreté galopante ;
2. Possédant une bonne éducation ainsi qu'une formation robuste ;
3. En très bonne santé ;
4. Protégée des violences à son égard ;
5. Impliquée dans la résolution des conflits armés ;
6. Compétitive au sein des économies ;
7. Capable d'être au premier plan dans les cercles de prise de décisions ;
8. Bénéficiant de mécanismes institutionnels chargés de promouvoir son intégration ;
9. Protégée par des droits fondamentaux ;
10. Médiatisée aussi bien pour elle-même que pour ses actions ;
11. Jouant un rôle décisif dans la préservation de l'environnement ;
12. Et surtout, bénéficiant d'une protection renforcée quand elle n'est encore qu'une petite fille.

Ce 08 Mars 2020, nous offre l'occasion en cette journée internationale dédiée à la FEMME, de faire le point et de tenter d'esquisser la manière dont cette jeune fille de 25 ans se présente aujourd'hui en République du Congo.

Est-elle effectivement devenue telle que ses « pères » l'avait imaginée en 1995 ?

L'exploitation de quelques statistiques congolaises nous aiderons à répondre à cette question !

Sur le plan de la pauvreté, les femmes congolaises sont aussi touchées que les hommes avec un ratio de pauvreté de 35% pour les femmes et de 38% chez les hommes. Cependant, les femmes restent les plus nombreuses dans le secteur informel et n'arrivent, de ce fait, pas à bénéficier des mécanismes d'accompagnement adéquats.

De plus, le resserrement du contexte économique depuis ses cinq (5) dernières années, a fortement exposé les femmes travailleuses pour compte propre (dans le secteur agricole ou non) en raison du net recul du pouvoir d'achat.

Au niveau de l'éducation et de la formation, le parcours des femmes congo-



laises continue d'être caractérisée par une forme en entonnoir où elles sont de plus en plus nombreuses au début des études mais très peu à en arriver au terme.

Le phénomène des grossesses précoces constitue généralement la première cause d'abandon scolaire.

La santé des femmes reste au cœur des préoccupations gouvernementales mais continuent de subir l'inefficacité généralisée des structures sanitaires sous équipées et en manque de personnel. Malgré tout, les enquêtes récentes révèlent dans le domaine de la mortalité maternelle, que celle-ci a emprunté une tendance baissière depuis 2005 pour se situer à environ 426 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Avec la paupérisation de l'économie congolaise et le développement des moyens alternatifs de subsistance, dont la prostitution, les femmes restent fortement exposées à l'épidémie du VIH/SIDA. Les mécanismes de prises en charge ainsi que ceux portant sur la réduction des possibilités de transmission du Virus entre la mère et l'enfant restent insuffisants.

Au niveau national, il faut souligner l'attention particulière dont font l'objet les femmes quand elles sont victimes de violences de quelle que nature que ce soit. Cependant, en raison de la persistance de pesanteurs culturelles et sociales, très peu de violences à l'égard des femmes sont effectivement dénoncées. Nombreuses sont alors, nos mères, nos sœurs et nos filles qui continuent de subir, dans le silence, des violences pourtant sévèrement punies par les textes de lois congolais.

Les femmes congolaises restent très peu impliquées, du moins officiellement, dans la résolution des conflits armés qui ont émaillé la vie de la Nation depuis 1995 en raison de l'inexistence de mécanismes institutionnels fonctionnels. Il faut cependant saluer les efforts de ces femmes silencieuses et actives, qui ont porté assistance aux populations rendues vulnérables du fait des conflits qui ont secoué le Congo.

La compétitivité des femmes dans l'économie congolaise ainsi que leur capacité à jouer des rôles de premier plan dans les cercles de prise de décisions, semblent rencontrer encore aujourd'hui, le manque de volonté de nos mères, de nos sœurs et de nos filles. Il faut remarquer qu'en dépit de l'introduction des quotas de représentativité au sein des institutions nationales, les femmes congolaises sont peu nombreuses à vouloir franchir le pas et à s'engager effectivement dans des responsabilités qui les éloigneraient de leur rôle « traditionnel » en famille.

La conciliation entre les activités professionnelles et les tâches dévolues aux femmes dans les ménages reste problématique. Pour de nombreuses congolaises, les heures de travail se prolongent encore à la maison, auprès de leurs enfants, leurs époux, de leurs familles. Pas de place pour le développement personnel dans une telle configuration !

Le Gouvernement congolais, respectueux des engagements pris à Beijing il y a de cela 25 ans, a mis en place des mécanismes institutionnels pour favoriser la promotion des femmes congolaises. Il s'agit principalement de (i) la création et du maintien d'un ministère

dédié à la promotion de la femme et (ii) de la création du Conseil Consultatif de la Femme, institué par la Constitution du 25 Octobre 2015.

Ces cadres formels, permettent aujourd'hui en 2020 aux femmes congolaises d'exister et de participer à l'efficacité nationale dans tous les domaines de la vie de la Nation.

Les droits fondamentaux des femmes ainsi que ceux de la petite fille ont toujours été garantis par les différentes Constitutions de la République du Congo et surtout par celle du 25 Octobre 2015. Cependant, les textes d'application ainsi que l'affectation de moyens adéquats demeurent les principaux défis à relever.

Alors, à la question formulée plus haut qui consiste à savoir si effectivement, cette femme imaginaire telle que ses « pères » l'avait envisagée en 1995 est bien devenue, 25 ans plus tard, cette belle, jeune et forte dame, ici au Congo ? ... notre réponse est : NON !!

Cette réponse est négative parce que dans bien des domaines, il reste encore beaucoup à faire. C'est ainsi le cas dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'autonomisation et de la participation des femmes à la gouvernance de la Nation.

Il est important malgré tout, de saluer les initiatives pris par le Gouvernement et appuyées par des partenaires au développement, pour notamment :

-Instituer des filets sociaux, à travers le programme « LISALISI », qui soulage de nombreuses femmes en difficultés financières ;

-Faire appliquer les mesures de gratuité prises au profit des femmes en matière d'assistance sanitaire (césarienne, prise en charge post violence, etc.) ;

-Instituer la représentativité des femmes lors des élections locales.

Cette femme de 25 ans ici en République du Congo, n'est certes pas celle à laquelle on pouvait s'attendre à la suite des engagements pris à Beijing en 1995. Mais force est de reconnaître que sa « version congolaise » a réalisé, à son échelle, d'énormes progrès.

En effet, au Congo, elles sont de plus en plus nombreuses à pouvoir et à vouloir se hisser vers cette version idéale et conceptuelle de la FEMME, imaginée il y a 25 ans de cela. Elles restent aussi nombreuses à ne pas vouloir ni pouvoir le réaliser ! Cette dernière réalité, nous invite tous, Femmes, Hommes, Pouvoir Public, Initiative privée, à poursuivre nos efforts afin de participer à l'avènement d'une société plus juste, garantissant une égalité entre les genres.

Danièle SASSOU N'GUESSO,
Présidente de la Fondation SOUNGA

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Henri Djombo invite les pêcheurs à respecter la réglementation

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, a informé le 6 mars à Pointe-Noire, les pêcheurs artisanaux et les armateurs de pêche, la mise en place d'une commission interministérielle chargée de veiller au respect de la loi sur la pratique de la pêche maritime en République du Congo.

Cette commission va disposer de moyens modernes afin d'accomplir à bon escient ses missions. Disposant des instruments ou engins comme les patrouilleurs et les drones, cette structure va également faire l'inspection des bateaux opérant sur le littoral congolais et s'assurer de la régularité des activités de pêche.

Selon Henri Djombo, la pêche doit être effectuée dans la légalité. Sont autorisés à pêcher que les bateaux qui ont la licence de pêche et portent à leur bord des balises. « L'équipe va procéder au contrôle des bateaux pour voir s'il y a ceux qui ne sont pas autorisés à pêcher mais qui le font en violation de la loi », a-t-il dit.

Le ministre d'Etat a aussi annoncé la note circulaire interdisant l'exercice en mer des bateaux en bois à partir du 1er janvier 2020 qui a été prorogée au 31 août 2020. À cette date, tous les bateaux en bois devraient être déclassés,

puisqu'ils ne remplissent pas les conditions requises d'une bonne hygiène alimentaire.

Pour lui, les bateaux récidivistes verront leur licence être retirée. Le patrouilleur doit ramener ces bateaux à quai et les mettre dans l'indisponibilité d'aller en mer. Ces mesures coercitives, renforcées sont édictées pour que le respect de la réglementation soit de rigueur. Henri Djombo a précisé que la zone de 6000 marins dite zone de reproduction du poisson est réservée uniquement à la pêche artisanale. Ainsi, tout industriel est interdit d'aller pêcher dans cette zone. Les bateaux qui vont s'y aventurer seront arraisonnés.

Long de près de 170 km, le littoral congolais est envahi par près de cent bateaux de pêche. « Nous serons très regardants sur le nombre de bateaux de pêche. Ne peuvent pêcher que les bateaux qui possèdent la licence 2020. L'administration doit veiller au res-



Le ministre d'Etat Henri Djombo s'entretenant avec les pêcheurs/credit photo Adiac

pect de cette disposition et demander aux bateaux opérant dans les eaux marines congolaises d'apurer leurs arrières et se mettre en conformité avec la loi », a déclaré Henri Djombo. Il a par ailleurs évoqué la mise en place

des poissonneries dans les marchés devant garantir les meilleures conditions d'hygiène alimentaire et la sécurité nutritionnelle.

Avec la construction du port de pêche et d'une plus grande chambre froide, les

perspectives de la pêche maritime s'annoncent bonnes à condition que tous les acteurs de la chaîne de production s'impliquent pour une pêche responsable.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand la propreté des localités dépend des descentes des autorités !

Ce constat est vrai car tout observateur averti pourra l'affirmer et même le confirmer. Dans certaines localités, cette pratique tend à devenir une règle. Si aucune descente des autorités n'est annoncée, la salubrité des localités est rarement réalisée.

C'est à deux ou quatre jours de la descente des autorités que la localité hôte s'efforce de porter sa plus belle robe en matière d'assainissement. Les endroits négligés de la ville se transforment en milieux salubres. Les voies bitumées sont nettoyées, les herbes poussant sur les avenues sont coupées, les nids de poule bouchés, les mares d'eau des artères asséchées, les épaves de voitures et d'autres détritiques se trouvant dans des places publiques sont enlevés. Bref, toute la localité est rendue propre avec la dernière énergie.

Cependant, cet embellissement ne demeure que jusqu'à la fin du séjour des autorités. Après leur départ, la ville redeviendra petit à petit dans l'insalubrité. C'est vraiment regrettable comme réalité. Ce qui est vrai, aucune contrée n'échappe à cette réalité car il est parfois incongru d'entendre sur des médias des gestionnaires de certaines localités crier haut et fort que « la ville est en train de mettre sa plus belle robe pour la circonstance ». Cela signifierait que s'il n'y avait pas la descente des autorités, la ville ne serait pas rendue propre.

Et comme la honte ne tue pas, les gestionnaires de certaines localités conseillent les délégations qui arrivent d'emprunter telle ou telle voie lors des rondes pour qu'elles ne découvrent pas les endroits insalubres ou les caniveaux qui n'ont pas été curés. Pourtant certaines autorités qui séjournent dans des localités visitées empruntent parfois des voies de leur propre gré. C'est à ce moment-là que ce que l'on a voulu occulter se dévoile.

Ceci étant, retenons tout de même que l'assainissement et l'embellissement des localités, notions chères au penseur Eugène Hénard, doivent être des activités quotidiennes et permanentes. N'attendons pas seulement les descentes des autorités pour assainir nos localités.

Faustin Akono

INTERVIEW

Aimé Momba : « Par sa position géographique, la ville de Ouesso offre des atouts économiques importants pour le pays »

Aimé Momba, secrétaire exécutif du Conseil municipal de la ville de Ouesso, a fait cette déclaration le vendredi 6 mars au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : M. le secrétaire exécutif du Conseil municipal de la ville de Ouesso, combien d'habitants compte actuellement votre ville ?

Aimé Momba : Ouesso est une ville qui a près de 65000 habitants. De par son caractère cosmopolite, cette ville est un véritable milieu de brassage de toutes les ethnies du pays. Sur le plan politique par exemple, on note la présence des partis tels que le PCT, l'Upads, le MCCDI, le Pcap et bien d'autres.

LDB : En quelques mots, parlez-nous des missions précises d'un conseil municipal dans une ville ?

A.M : Les missions des conseils municipaux sont définies par les lois et règlements des collectivités locales. Pendant les sessions, le conseil propose des délibérations qui permettront à la ville d'élargir son assiette fiscale. Les voiries urbaines et l'assainissement quotidien de la ville.

La sécurité des populations et des biens dans le périmètre urbain. Le transport urbain et l'offre d'un plateau technique de qualité aux populations. Signature des partenariats public-privé en fonds propres pour la réalisation de certaines tâches sont là les quelques missions du conseil.

LDB : Que signifie Ouesso ?

A.M : Dans le dialecte Bomouali, « Lino Ouesso » veut étymologiquement dire le soleil ou l'os. Il est aussi par essence un lieu de rassemblement que l'on appelle « Ouossolo ». C'est l'une des plus grandes villes du pays située à la frontière de trois pays: la Centrafrique, le Cameroun et le Gabon. Elle compte deux arrondissements, à savoir Nzalangoye et Mbindjo. Ouesso dispose d'un grand aéroport international, d'un port moderne de plus de 300 m avec un débarcadère et une Grue de plus de 1000 tonnes. La ville a bénéficié d'une voirie de plus de 57 km bitumée. Elle est également dotée d'un meilleur réseau électrique alimenté par le barrage hydroélectrique de Liouesso et dispose également d'une centrale thermique puissante. Et nous disposons d'un transport urbain, le « Transouesso », qui est salutaire pour la population en matière de mobilité intra-urbaine.

LDB : Un mot sur la position géographique de la ville de Ouesso



A.M : Depuis l'ouverture du corridor 13, autrement dit la route internationale, qui va relier la Centrafrique, le Tchad et la Lybie, on note déjà une présence abondante des produits agro-pastoraux de la Likouala et des pays du Sahara. Notre ville qui est située sur cette route qui va de Pointe-Noire à Douala au Cameroun est aussi la deuxième plaque tournante de l'économie nationale

LDB : Quels sont les atouts économiques de la ville de Ouesso

A.M : Ouesso, capitale du cacao, est aussi la capitale de l'or vert, du fer, de l'or et bien d'autres métaux. La ville de Ouesso connaît actuellement un problème d'espace. Grâce à la municipalisation, la ville de Ouesso s'étend au-delà de ses limites fixées par la loi de 1983. Actuellement, notre préoccupation réside sur l'extension de nos limites car les limites fixées par la loi de 1983 sont devenues obsolètes. La loi 21 de 2018 essaie d'étendre la ville à 10 km

de rayon et la loi de la zone économique spéciale qui fixe les limites de la zone économique spéciale de Ouesso qui part de Mbaya à Ngombé sur la Ngoko et la rivière Sangha sur la route nationale 2 jusqu'à Mahounda et sur l'axe Sembé jusqu'à Kandeko

LDB : votre mot de fin

A.M : Bien que la loi 21 de 2018 et la loi sur la zone économique spéciale nous donnent des garanties sur le périmètre urbain de la ville, notre souhait est d'obtenir de la part du gouvernement une loi officielle qui nous offre les dimensions réelles de la ville pouvant permettre de gagner tout autour de la ville une étendue allant de 15 à 20 km. Et une fois ces limites spécifiées, nous proposerons un bon plan de schéma directeur de la ville pour ne plus être dérangés par les propriétaires terriens qui font de lotissements à leur gré. Cela nous permettra de travailler aisément en tenant compte de toutes les zones d'activités de la ville et des zones habitables, notamment industrielle, administrative, agricole, marécageuses et autres. Avec la vision du chef de l'Etat de changer l'arrière-pays, Ouesso dans les prochains jours va connaître une démographie importante avec des jeunes qui arriveront de partout pour y vivre et travailler.

Propos recueillis par Faustin Akono



promo20/20

PLUS DE 450 LOTS À SE PARTAGER

Vos activations, opérations Airtel money, changement de Sim 3G en 4G vous feront gagner.

Inscrivez-vous par

***6262#**

PUBLICIS AG Partners



INFRASTRUCTURES

Une route bitumée relie le Congo au Cameroun

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, a inauguré, le 6 mars, le deuxième module de la route d'intérêt sous-régional reliant le Congo à Ntam, à la frontière du Cameroun.

Construite sur un cofinancement de la Banque africaine de développement (BAD) et du gouvernement congolais, cette route dont le premier module (Ketta-Sembé) avait été réceptionné le 11 février 2016, constitue, selon le ministre Jean Jacques Bouya en charge de l'Aménagement du territoire, la première liaison d'intégration réalisée sur la base des études et caractéristiques harmonisées et consensuelles par les experts du Congo, du Cameroun, de la CEEAC et de la CEMAC, regroupés en comité technique mixte.

C'est un maillon du corridor 29 du réseau routier dit de « première priorité » du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale. Ce tronçon long de 143 km, soit un total de plus 328 km (y compris le segment Ketta-Sembé), est d'une grande importance pour les deux capitales (Brazzaville-Yaoundé). Car, il est appelé à jouer un rôle de premier rang dans l'accès aux intrants économiques, tout en assurant un meilleur accès aux grands marchés régionaux et favorisant l'intégration.

« Son objectif est aussi, à terme, de raccorder la République centrafricaine au Cameroun, au Gabon et d'assurer l'interconnexion avec la route Pointe-Noire/Brazzaville, afin de faciliter le commerce intra-africain par l'échange et la transformation des produits secondaires et tertiaires, en vue de les exporter en international », a indiqué Jean Jacques Bouya, lors de l'inauguration de cette route par le chef de l'Etat.



Le président Denis Sassou N'Gusso coupant le ruban symbolique Photo Adiac

Selon le ministre chargé de l'Aménagement du territoire, cette infrastructure s'affirme, au regard de son ancrage et son positionnement stratégique, comme l'une des bretelles dynamiques du corridor 13, notamment la transafricaine Tripoli-Windhoek-Le Cap.

Le coût de ce projet est estimé à quelque 103 milliards de francs

CFA, dont 80 milliards de francs CFA de la BAD, sous forme de prêt. Pour les populations de cette contrée, la concrétisation de ce projet vient ainsi mettre un terme aux lointains souvenirs de plusieurs jours de marche pour rallier Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. « Pendant des années, nous avons marché avec des paniers au dos. Aujourd'hui, grâce au bitume, il est possible de faire des aller-retour vers Ouesso. C'est un grand exploit, car cela fait grandir l'activité

économique. Notre souhait est que l'Etat camerounais s'active pour raccorder la frontière qui est Ntam. Cela fera que les échanges commerciaux se fassent dans les deux sens », a déclaré Jean Paul Biteke, président des sages de Souanké.

Présent à cette cérémonie, le secrétaire général adjoint de la CEEAC, Tabu Abdallah Maniakiza, a signifié que la mise œuvre des mesures de facilitation des transports consenties par les deux États sera une réalité sur l'axe Ketta-Djoum

avec l'achèvement, sous peu, des travaux côté Cameroun et la construction du poste de contrôle frontalier unique sur la supervision de son institution. L'objectif visé, a-t-il précisé, est d'accroître la compétitivité du corridor Brazzaville-Yaoundé (1612km).

L'exécution de ce projet permettra de disposer d'un corridor entièrement revêtu entre les deux capitales.

Au-delà des avantages qu'il présente en termes de développement des échanges entre les deux pays, ce projet contribuera également, a souligné le représentant de la BAD, Antoine Marie Tioye, au renforcement de l'intégration en Afrique centrale en permettant l'interconnexion sur les axes Cameroun, Gabon, RDC, Guinée équatoriale, Centrafrique et Tchad.

Pour le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, la mise en œuvre de ce projet conforte la position du Congo dans sa vocation de pays de transit.

Du côté congolais, les travaux de cette route (Ketta-Djoum 505km) ont été réalisés par la société chinoise Sino Hydro Tianjin Engineering Corporation Ltd. Le chantier a mobilisé 711 travailleurs dont 411 Congolais.

Notons que cette route a été inaugurée en présence du ministre camerounais des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi.

Guy Gervais Kitina

RÉFLEXION

Le moins que l'on puisse dire...

Oui, le moins que l'on puisse dire en ce début d'année 2020 est que l'avenir immédiat et lointain ne s'annonce guère positif pour les peuples de la Terre : l'avenir immédiat avec la pandémie du coronavirus qui se confirme de jour en jour et provoque sur les cinq continents une panique sociale, une crise économique, un désordre planétaire sans précédent ; l'avenir lointain avec le dérèglement climatique qui ne cesse de s'accélérer, s'avère plus grave que prévu et menace désormais très directement le sort de notre propre espèce.

Dans un tel contexte il est logique que le pessimisme gagne de jour en jour l'ensemble de la sphère humaine et que les oiseaux de mauvais augure, exploitant à fond les puissants moyens de communication à leur disposition, font entendre leur voix avec de plus en plus de force. Ce qui ne peut qu'accentuer le malaise provoqué par la combinaison

des menaces qui se précisent depuis le début d'un millénaire dont nous attendions de grands progrès et qui se trouve au contraire marqué par d'inquiétantes dérives.

Quitte à passer pour un doux rêveur nous pensons quant à nous – mais nous ne sommes certainement pas seul à le penser – que le meilleur et non le pire peut fort bien sortir de la crise, ou plutôt des crises dont nous vivons les premiers instants. Ceci pour au moins deux raisons que voici :

° Alors que jusqu'à présent les peuples, les nations, les gouvernements ne se préoccupaient que d'eux-mêmes en élevant des barrières locales ou régionales dans le but égoïste de se protéger ils prennent tous aujourd'hui la mesure du défi planétaire qu'il leur faut relever et s'organisent enfin à l'échelle du globe pour conjurer le pire. Nous en avons aujourd'hui la preuve avec

la lutte contre la pandémie du coronavirus, mais aussi et surtout avec la mobilisation planétaire contre le dérèglement climatique qui s'affirme de jour en jour et dans laquelle s'impliquent fortement les nouvelles générations. Ce à quoi nous assistons n'est donc pas autre chose qu'au passage d'une vision étriquée des dangers que nous courons à une perception globale de ces mêmes dangers qui, tôt ou tard, obligera les États et plus encore les Institutions internationales à coordonner leurs efforts.

° La deuxième raison d'espérer en un avenir meilleur résulte du fait que l'homme a en réalité et dès à présent tous les moyens scientifiques, techniques, financiers nécessaires pour lutter efficacement contre les dangers immédiats et lointains que suscite sa marche désordonnée sur la voie du progrès. Si, en effet, la communauté mondiale s'organise réellement comme elle semble vou-

loir le faire pour assurer son avenir sur des bases plus solides elle trouvera très vite, quoi que prétendent les oiseaux de mauvais augure cités plus haut, les moyens nécessaires ; une avancée d'autant plus certaine que les vieilles nations industrielles de l'hémisphère nord ont et auront de plus en plus en face d'elles des nations jeunes, ambitieuses, dynamiques dont le poids démographique ne pourra que modifier à plus ou moins court terme les équilibres géopolitiques du temps présent.

Dans un pareil contexte rien n'est plus important en vérité que d'adapter la gouvernance mondiale aux données réelles du monde qui nous entoure. Un autre sujet d'actualité sur lequel il convient de réfléchir, de débattre sérieusement car cette réforme permettra de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le moment présent.

Jean-Paul Pigasse